



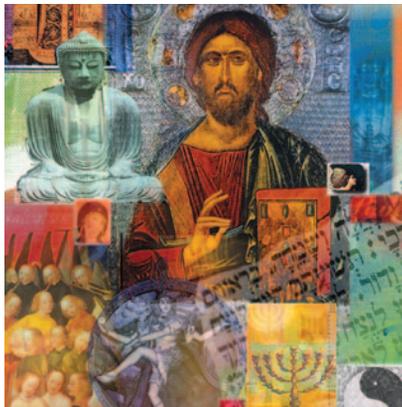
(vivre ensemble 5)

CAHIER DE SAVOIRS ET D'ACTIVÉS **2^e ÉDITION**

MARTIN DUBREUIL | STÉPHANE FARLEY

CONFORME
À LA PROGRESSION
DES APPRENTISSAGES

TABLE DES MATIÈRES



Aperçu d'un dossier	IV
Aperçu de la Boîte à outils.....	VII
DOSSIER 1 Les spécialistes du sacré	1
DOSSIER 2 La liberté d'expression	19
DOSSIER 3 Voyage au cœur des religions	41
DOSSIER 4 Virage équitable?	59
DOSSIER 5 Dialogue entre religions.....	79
DOSSIER 6 Surpopulation?	99
DOSSIER 7 Rites d'aujourd'hui	117
DOSSIER 8 Dans votre assiette	135
DOSSIER 9 L'art sacré	157
DOSSIER 10 Êtres de besoins et de désirs	177
Boîte à outils	B1
Glossaire	G98
Sources	S100



DOSSIER 2

La liberté d'expression

Débat à la radio étudiante: <i>L'opinion de Maxime</i>	20
Regard sur la situation	21
Arrêt sur images	22
Un droit fondamental	23
Des limites à la liberté d'expression	25
Lumière sur la liberté d'expression	27
Liberté d'expression et liberté de presse	29
Limiter la liberté d'expression dans les médias?	30
D'autres limites à la liberté d'expression dans les médias	32
Des libertés sans limites?	33
Censuré!	34
Les limites de la liberté	35
Tolérer ou ne pas tolérer?	36
Émission spéciale	37
Test bilan du dossier 2	39

Débat à la radio étudiante: *L'opinion de Maxime*

Une émission intitulée *L'opinion de Maxime* est diffusée à la radio étudiante de votre école. À l'animation, Maxime, un élève de 5^e secondaire qui ne mâche pas ses mots. Ses propos choquent et dérangent. Parmi les élèves, plusieurs apprécient ses critiques mordantes à propos du système scolaire et, particulièrement, ses remises en question des décisions de la direction de l'école. D'autres élèves lui reprochent ses commentaires parfois désobligeants au sujet des enseignants et de leur vie privée, et son humour cinglant.

La direction juge que l'émission a des répercussions négatives sur le climat général de l'école et qu'elle attise les querelles en faisant appel à de nombreux préjugés. Elle décide donc de retirer l'émission des ondes. Elle estime qu'il en va de sa responsabilité d'empêcher la diffusion d'opinions qui nuisent aux relations entre les élèves et le personnel de l'école. Cependant, des auditeurs s'opposent à cette décision et mettent sur pied un comité de soutien. Dans une lettre adressée à la direction, les membres du comité réclament le retour de l'émission de Maxime.



À l'attention de la direction,

Par cette lettre, nous espérons que vous renoncerez à retirer des ondes l'émission *L'opinion de Maxime*. Nous pensons que cette décision porte atteinte au droit à la liberté d'expression de Maxime et qu'elle est une forme de censure injustifiée.

Nous croyons qu'il est important que les élèves puissent s'exprimer, même s'ils ont parfois des opinions différentes de celles généralement véhiculées autour d'eux. Cela leur permet d'entendre des points de vue variés et d'exercer un meilleur jugement critique. Conséquemment, nous croyons qu'une émission comme celle de Maxime permet aux élèves de prendre des décisions éclairées à propos de la vie étudiante.

Nous désirons également vous informer que nous sommes disponibles pour débattre la question avec le comité de direction.

Les membres du comité de soutien
à l'émission *L'opinion de Maxime*

À votre avis, la direction de l'école a-t-elle raison de retirer l'émission de Maxime des ondes de la radio étudiante ?

La radio étudiante

La radio étudiante est un outil de communication qui permet aux élèves de diffuser des émissions variées à l'intérieur de l'école. Les émissions mises en ondes offrent aux élèves la possibilité de s'exprimer sur différents sujets qui les intéressent. La radio étudiante peut être un lieu de conversations, de reportages, de chroniques, d'entrevues, de débats ou encore de diffusion d'émissions musicales.



REGARD SUR LA SITUATION

1. Nommez deux valeurs qui sont en conflit dans la situation présentée à la page précédente.

Valeur: _____	Valeur: _____
---------------	---------------

2. Donnez votre propre définition de la liberté d'expression.

3. Selon vous, existe-t-il des limites à la liberté d'expression ? Expliquez votre réponse.

4. Relevez deux arguments dans la lettre qui dénotent une position favorable au retour en ondes de l'émission.

5. Nommez un événement ou un comportement tiré de l'histoire, de l'actualité ou de votre vécu,

a) qui montre que, dans une démocratie, tout être humain a droit à la liberté d'expression. Expliquez votre réponse.

b) qui constitue, selon vous, une limite du droit à la liberté d'expression. Expliquez votre réponse.

6. Formulez une question éthique en lien avec la situation présentée à la page 20.

ARRÊT SUR IMAGES

Ailleurs dans le monde

En 2012, le groupe rock Pussy Riot a chanté une « prière punk » dans une église chrétienne orthodoxe de Moscou, en Russie. Dans cette chanson, le collectif demandait à la Vierge Marie de « chasser » le président russe Vladimir Poutine du pouvoir. Un tribunal de Moscou a condamné des membres du groupe à deux ans de **camp de travail**, notamment pour « incitation à la haine religieuse ».



Dans plusieurs pays, notamment en Russie, de nombreux manifestants ont soutenu le collectif des Pussy Riot au nom de la liberté d'expression. D'autres ont plutôt défendu l'idée qu'une église n'est pas un lieu pour scander ses opinions politiques.

S'exprimer librement

Le droit à la liberté d'expression permet à tous de s'exprimer librement. Toutefois, la tolérance peut parfois être mise à l'épreuve.



En 2005, le carré rouge est devenu le symbole des étudiants québécois opposés à la hausse des frais de scolarité universitaires. Ce symbole, associé au slogan « Carrément dans le rouge », a été repris lors de la grève étudiante en 2012.

Au Québec

Au printemps 2012, lors des manifestations contre la hausse des droits de scolarité, plusieurs personnes ont décidé d'épingler un carré rouge sur leurs vêtements en signe d'appui aux étudiants en grève. Certains partisans le portaient en tout temps, pendant les manifestations ou lors d'apparitions publiques. La Commission des droits de la personne a reçu des plaintes : des personnes portant un carré rouge se seraient vu refuser l'accès à des établissements privés ou interdire par leur employeur de porter ce symbole. Plusieurs organismes de défense des droits de la personne ont vu dans ces incidents une forme de discrimination fondée sur l'expression de convictions politiques.

- Quelles sont les limites à la liberté d'expression ?
- Qu'est-ce que la diffamation ?
- Est-il souhaitable de limiter la liberté d'expression ?
- Qu'est-ce que la censure ?
- Quelles sont les lois relatives à la liberté d'expression ?

Liberté d'expression et liberté de presse

Dans les sociétés démocratiques, les moyens de communication comme la télévision, la radio, les journaux ou internet, jouent un rôle important. Les journalistes exercent une grande influence sur l'opinion publique. Leur travail consiste à présenter l'information, à transmettre des idées et des opinions, à commenter ou à critiquer des décisions politiques. La libre diffusion et le libre accès à ces informations permettent, entre autres, aux citoyens de faire un usage plus éclairé de leur droit de vote.

Par les tribunes téléphoniques ou les lettres d'opinion, les médias permettent aussi aux citoyens de s'exprimer publiquement et de faire connaître leur opinion. Grâce aux moyens de communication, les citoyens sont en mesure de connaître des points de vue différents des leurs. Cette information favorise la compréhension des enjeux de société et permet d'exercer son esprit critique et de se forger sa propre opinion. Par tous ces aspects, la liberté d'expression est au cœur de la liberté de la presse.



Reporters sans frontières

Fondée en 1985, l'organisation Reporters sans frontières a pour principale mission de défendre la liberté de la presse dans le monde. Elle soutient les travailleurs des médias dans leur activité professionnelle en dénonçant les pressions et les mauvais traitements dont ils sont parfois victimes, et en combattant les lois qui tentent de limiter la liberté de la presse.

En 2007, en France, Reporters sans frontière a rendu hommage aux 18 journalistes russes tués en raison de leur activité professionnelle depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, en 2000. Dix-huit cercueils déposés sur le parvis des droits de l'homme, à Paris, rappelaient les disparus.

La liberté d'expression dans l'histoire de la presse au Québec

Au Québec, le journalisme d'opinion apparaît au 19^e siècle. Il s'agit d'une forme de journalisme où transparaissent les points de vue et les opinions. Dans ce contexte, en 1844, l'Institut canadien est fondé. Il s'agit d'un lieu de débats et de conférences sur divers sujets d'intérêt public. L'évêque de l'époque, M^{er} Ignace Bourget s'oppose à l'expression de diverses opinions. Dans une lettre de 1858, il affirme « qu'il n'est permis à personne d'être libre dans ses opinions religieuses et politiques, mais que c'est à l'Église à enseigner à ses enfants à être de bons citoyens, comme de bons chrétiens, en leur apprenant les vrais principes de la foi et de la morale, dont elle est la seule dépositaire ».

La journée mondiale de la liberté de la presse

À l'initiative de l'Assemblée générale des Nations unies, le 3 mai a été désigné Journée mondiale de la liberté de la presse. Cette journée est l'occasion d'informer le public des violations du droit à la liberté d'expression et de rappeler que, dans certaines régions du monde, des journalistes risquent la persécution ou la prison en informant le public. De fait, la libre circulation de l'information est parfois menacée dans les pays non démocratiques lorsque les autorités gouvernementales s'ingèrent dans le fonctionnement des médias pour mieux les contrôler.

Limiter la liberté d'expression dans les médias?

La responsabilité sociale des médias

Dès 1942, pendant la Seconde Guerre mondiale, aux États-Unis, la commission Hutchins se penchait sur la responsabilité des médias pour améliorer la qualité de l'information. Dans son rapport intitulé *A Free and Responsible Press [Des médias libres et responsables]*, publié en 1947, la commission mettait l'accent sur le rôle éducatif des médias : « Les organismes de communication de masse sont un instrument d'éducation, peut-être le plus puissant qui soit, et ils doivent assumer une responsabilité semblable à celle des enseignants en énonçant et en clarifiant les idéaux auxquels les communautés devraient tendre. »

L'exercice de la liberté d'expression dans les médias comporte aussi des responsabilités. Dans une démocratie, les médias sont soumis à des politiques de réglementation dans le but d'empêcher les abus de la liberté d'expression. Au Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a été créé pour s'assurer que les médias agissent dans l'intérêt du public et du bien commun plutôt que dans le seul but de veiller à leurs intérêts commerciaux.

Le CRTC

Créé en 1968 par le gouvernement du Canada, le CRTC est un organisme public et indépendant qui régleme les domaines de la radiodiffusion et de la télécommunication. Dans le cadre de son mandat, il reçoit les plaintes des citoyens et tient des audiences publiques. Il accorde et renouvelle les permis de diffusion ou de télécommunication en veillant à ce que les médias respectent les lois qui les régissent et répondent aux besoins du public. Il doit aussi marquer une limite à la liberté d'expression en protégeant les citoyens contre la diffusion de propos à caractère haineux ou diffamatoire.

LES TRUCS DU MÉTIER

Journaliste

Le ou la journaliste est une personne dont le métier est de collaborer à la rédaction d'un journal écrit, télévisé, radiodiffusé ou en ligne. Cette personne a pour rôle d'analyser, de rapporter et, parfois, de commenter des faits et des événements, permettant ainsi aux citoyens de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent.

Au Québec, le cégep de Jonquière offre un programme d'études de trois ans en technique de communication dans les médias, volet journalisme. Les universités offrent, quant à elles, un programme de baccalauréat en communication, option journalisme, de trois ans. Les membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) s'engagent à suivre les règles de leur Guide de déontologie. Il s'agit d'un document qui établit les responsabilités des journalistes à l'égard du public et les valeurs qui devraient guider chaque journaliste dans son travail : l'esprit critique, l'impartialité, l'équité, l'indépendance à l'égard des groupes de pression, l'absence de préjugés, etc.



Le libre marché des idées

Certaines personnes se méfient des organismes chargés de superviser et de régler le contenu des médias. Elles redoutent que des décisions portent atteinte à la liberté d'expression. Ces personnes s'inspirent des théories du libéralisme du milieu du 19^e siècle défendues, entre autres, par le philosophe anglais John Stuart Mill. Selon Mill, toutes les idées doivent être sur le « marché des idées ». À son avis, « il devrait y avoir la pleine liberté de professer et de discuter, en tant que conviction éthique, n'importe quelle doctrine, aussi immorale puisse-t-elle sembler ». L'être humain doit ainsi être libre de pouvoir échanger ses idées sans limites. Il revient ensuite aux individus de réfléchir et de choisir, parmi ces idées, celles qu'ils jugent acceptables. Pour Mill, la liberté d'expression est indispensable au progrès, car elle permet la critique des traditions et la constante remise en question des opinions majoritaires.

BAO

Les grands courants philosophiques, p. B15

Selon Normand Baillargeon, professeur à l'Université du Québec à Montréal, militant anarchiste, essayiste et ardent défenseur de la liberté d'expression : « Si le fait de heurter le bon goût d'une personne ou d'un groupe de personnes suffisait pour autoriser le retrait de la liberté d'expression, il n'y aurait bientôt plus guère d'idées qui seraient exprimées. »

Normand BAILLARGEON, « Pensez-y deux fois avant d'applaudir », *Chroniques de Normand Baillargeon*, [en ligne]. (Consulté le 28 janvier 2014.)

Pour une liberté d'expression absolue

Pour les libertariens, défenseurs de la liberté la plus large possible, la liberté d'expression devrait être absolue. Selon eux, aucun organisme, contrôlé par l'État ou non, ne devrait décider de ce qui peut être exprimé ou non. Ils s'opposent, pour cette raison, à toute censure et tout contrôle exercés par l'État sur l'activité des médias. Les libertariens aboliraient tout organisme doté d'un mandat semblable à celui du CRTC.

PORTRAIT



Normand Baillargeon

Normand Baillargeon est professeur à l'Université du Québec à Montréal où il enseigne la philosophie de l'éducation. Chroniqueur et essayiste, il est connu pour ses chroniques sur l'éducation et la politique publiées dans le quotidien *Le Devoir*. Plus récemment, il participe à une émission de la radio de Radio-canada. Au cours de cette émission, il partage ses réflexions sur différents sujets d'actualité avec les auditeurs et les invite aussi à repérer les procédés susceptibles d'entraver le dialogue présents dans l'actualité. Marqué par des intellectuels rationnels à la vision très libérale, comme Bertrand Russell et Noam Chomsky, Normand Baillargeon défend l'importance de la rationalité et de la pensée critique dans le dialogue démocratique.

Normand Baillargeon
(1958-).

D'autres limites à la liberté d'expression dans les médias

La censure, un mal nécessaire?

La **censure** est une limite à la liberté d'expression imposée par des personnes en position d'autorité. Par exemple, dans une dictature, le gouvernement exerce des pressions pour sélectionner l'information en circulation et interdire toute critique envers le pouvoir. Toutefois, même dans une démocratie, l'information peut être censurée pour des raisons politiques, morales ou de sécurité nationale.

À ces formes de censure s'ajoute l'autocensure des médias, qui décident de traiter ou non une information. Par exemple, les journalistes se voient parfois imposer ou refuser des sujets ou une façon de les aborder par la direction. De plus, les médias sont souvent rattachés à un courant politique. Ils peuvent orienter l'information en fonction d'idées partisans ou privilégier certains événements ou certaines personnalités. Quelquefois, des propriétaires de journaux peuvent se servir de l'influence de leur média pour mettre de l'avant leurs convictions politiques ou leurs intérêts commerciaux.

Les systèmes de filtrage imposés

En 2006, la Chine accepte le moteur de recherche le plus utilisé au monde à condition de censurer l'accès à certains sites qui critiquent le pays. La Chine n'accepte pas les contenus « subversifs », c'est-à-dire de nature à déstabiliser l'État ou l'ordre public. L'État chinois justifie cette mesure par des « particularités » de sa culture. Reporters sans frontières a critiqué cette version censurée du moteur de recherche, qui interdit notamment l'accès à de l'information sur le Tibet, la démocratie ou les droits de la personne en Chine.

La Régie du cinéma du Québec

La Régie du cinéma, un organisme gouvernemental créé en 1983, exerce, en vertu de la Loi sur le cinéma, un mandat de surveillance et de contrôle sur la diffusion des œuvres cinématographiques au Québec. Un élément important de sa mission est le classement des films par groupes d'âge pour protéger la jeunesse et aider les parents dans les choix qu'ils font pour leurs enfants.

La censure au Québec

En 1937, le premier ministre québécois Maurice Duplessis fait adopter la Loi protégeant la province contre la propagande communiste aussi appelée « loi du cadenas ». Cette loi, en vigueur de 1937 à 1957, stipule « qu'il est illégal d'imprimer, de publier [...] ou de distribuer dans la province un journal, une revue, un pamphlet, une circulaire, un document ou un écrit quelconque propageant ou tendant à propager le communisme [...] ». Des intellectuels, dont les journalistes de la revue *Cité libre*, fondée en 1950 par Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau, condamnent cette loi. Ils considèrent qu'elle constitue une atteinte à la liberté d'expression.





DES LIBERTÉS SANS LIMITES?

1. Quel est le rôle des médias dans une société démocratique?

2. Nommez des moyens que les citoyens peuvent utiliser pour exprimer leur opinion dans les médias.

3. À l'aide d'un exemple, montrez que le droit à la liberté d'expression est fondamental dans les domaines suivants.

a) La justice: _____

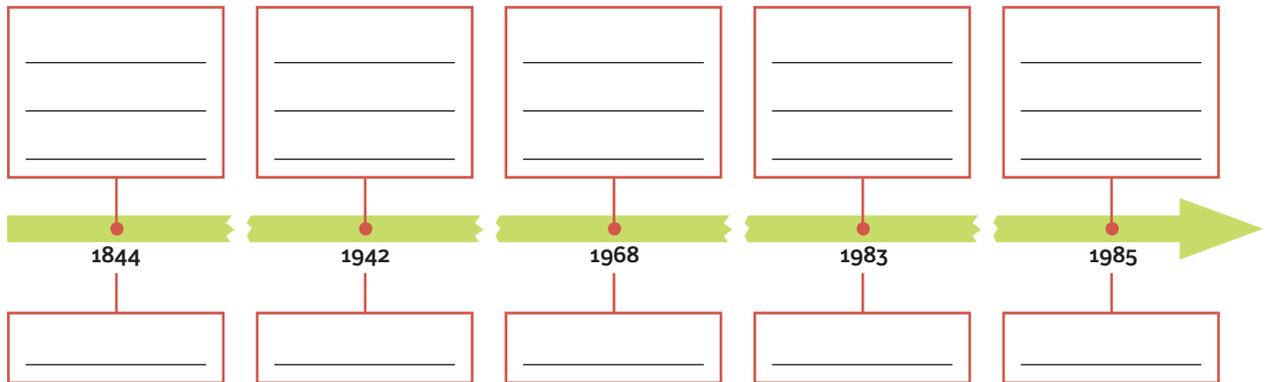
b) L'éducation: _____

c) La santé: _____

4. Complétez la ligne du temps.

a) Écrivez le nom de l'organisme qui correspond à chacune des dates.

b) Écrivez ensuite la lettre qui correspond à la description de cet organisme.



A. Organisme public et indépendant qui réglemente les domaines de la radiodiffusion et des télécommunications au Canada.

B. Lieu de débat et de conférences sur divers sujets critiqué par l'Église de l'époque.

C. Organisation qui a pour principale mission de défendre la liberté de presse dans le monde.

D. Créée aux États-Unis, elle a comme mandat de réfléchir à la responsabilité des médias pour améliorer la qualité de l'information.

E. Organisme gouvernemental qui a un mandat de surveillance et de contrôle sur les œuvres cinématographiques au Québec.



CENSURÉ!

1. a) Qu'est-ce que la censure ?

b) Selon vous, la censure est-elle un mal nécessaire ?

2. Au Québec, les films sont classés par groupes d'âge par la Régie du cinéma pour protéger le jeune public des scènes de violence ou d'indécence. Selon vous, cette forme de censure est-elle acceptable? Expliquez votre réponse.

3. Décrivez trois cas de censure présentés dans le dossier en remplissant les tableaux.

L'Institut canadien	
Année	_____
Responsable	_____
Informations ciblées	_____ _____

La loi du cadenas au Québec	
Année	_____
Responsable	_____
Informations ciblées	_____ _____

Un moteur de recherche en Chine	
Année	_____
Responsable	_____
Informations ciblées	_____ _____



LES LIMITES DE LA LIBERTÉ

1. Sur quelles valeurs repose le Guide de déontologie des journalistes du Québec ?

2. À l'aide d'un argument tiré du dossier, expliquez en quoi les idées concernant la liberté d'expression des organismes, des individus ou des États suivants favorisent ou non le vivre-ensemble.

a) Le CRTC: _____

b) John Stuart Mill: _____

c) La Régie du cinéma du Québec: _____

d) La Chine et la limitation d'accès à un moteur de recherche: _____

e) M^{gr} Ignace Bourget et l'Église catholique du 19^e siècle: _____

3. En 1996, en Australie, le conseil municipal de la ville de Melbourne refuse d'exposer une œuvre d'un artiste aborigène sous prétexte qu'elle est trop provocante. L'œuvre illustre de façon symbolique la violence faite aux aborigènes par les colons européens.

a) Quelle serait la position libertarienne sur cette interdiction ? Expliquez votre réponse.

b) Selon vous, quelle est la conséquence pour le bien commun et le vivre-ensemble d'une telle limite à la liberté d'expression dans une société démocratique ?



TOLÉRER OU NE PAS TOLÉRER?

1. Lisez les énoncés, puis répondez aux questions.

A. *Une animatrice de radio encourage ses auditeurs à aller manifester pour protester contre des coupures budgétaires faites par le gouvernement dans le secteur culturel.*

a) Selon vous, ce comportement contrevient-il à une norme canadienne? Expliquez votre réponse.

b) Selon vous, est-ce qu'un libertarien trouverait acceptable un tel comportement? Expliquez votre réponse.

B. *Un animateur d'une émission télévisée d'affaires publiques tient des propos sexistes et offensants à l'endroit d'une téléspectatrice qui participe à une tribune téléphonique.*

a) Selon vous, ce comportement contrevient-il à une norme canadienne? Expliquez votre réponse.

b) Selon vous, est-ce que le CRTC trouverait acceptable un tel comportement? Expliquez votre réponse.

C. *Devant des centaines de manifestants contre la violence envers les animaux, une personne affirme que le président de la compagnie Bonos est un assassin et un criminel, et qu'il mérite la prison à vie pour sa participation à des courses de chiens tenues en Floride, là où ces courses sont permises.*

a) Selon vous, ce comportement contrevient-il à une norme canadienne? Expliquez votre réponse.



TEST BILAN DU DOSSIER 2

Total
/25

1. Expliquez en quoi les médias jouent un rôle important dans une société démocratique. Justifiez votre réponse.

/2

2. Associez les énoncés à la personne ou au groupe correspondant.

■ John Stuart Mill. A ■ Ignace Bourget. B
 ■ La commission Hutchins. C ■ Maurice Duplessis. D

- a) « il n'est permis à personne d'être libre dans ses opinions religieuses et politiques [...] c'est à l'Église à enseigner à ses enfants à être de bons citoyens [...] ».
- b) « il devrait y avoir la pleine liberté de professer [...] n'importe quelle doctrine, aussi immorale puisse-t-elle sembler ».
- c) « Les organismes de communication [...] doivent assumer une responsabilité semblable à celle des enseignants [...] ».
- d) Le « marché des idées ».

/4

3. Parmi les affirmations suivantes au sujet de la liberté d'expression, laquelle correspond le plus à la conception que s'en font les libertariens. Encerclez la lettre qui correspond à la bonne réponse.

- a) Seul l'État a le droit d'intervenir pour limiter la liberté d'expression. Il sait favoriser le vivre-ensemble.
- b) Toute censure est mauvaise. La liberté d'expression doit être absolue.
- c) Les journalistes doivent être libres de communiquer les informations, à condition de faire preuve de responsabilité.
- d) Seuls les propos qui nuisent aux libertés fondamentales doivent être interdits.

/2

4. Nommez trois types de procédés susceptibles d'entraver le dialogue qui pourraient faire l'objet d'une plainte auprès du CRTC.

- _____
- _____
- _____

/3

5. À l'aide des informations contenues dans le dossier, indiquez le principal avantage et le principal désavantage à la liberté d'expression dans les médias.

Avantage	Désavantage
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

/4

6. Donnez deux exemples qui permettent d'expliquer comment les médias sont capables d'autocensure.

- _____

- _____

/2

7. Placez les énoncés suivants en ordre chronologique en les numérotant de 1 à 6.

L'Église catholique considère qu'elle est la seule dépositaire des vrais principes de la foi et de la morale et s'oppose à l'Institut canadien.

Le gouvernement du Québec fait adopter la Loi du cadenas contre la propagande communiste.

Aux États-Unis, la liberté d'expression est garantie par le Premier amendement de la Constitution américaine.

La France reconnaît la liberté d'expression dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La liberté d'expression est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

L'organisme Reporters sans frontières est fondé.

/6

8. Selon vous, qu'aurait pu écrire John Stuart Mill au sujet de la Loi protégeant la province de la propagande communiste ?

/2

L'éthique

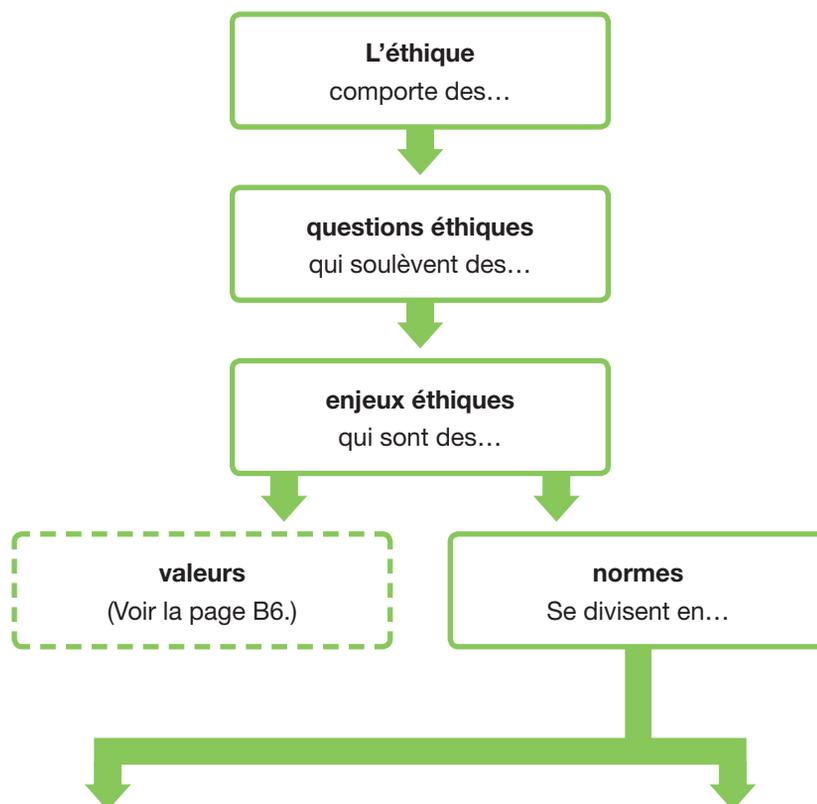


© ERPI Reproduction interdite

SOMMAIRE

Mieux comprendre la réflexion éthique.....	B4
Comment formuler une question éthique?....	B5
Les valeurs	B6
Extraits de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec	B7
Extraits du Code civil du Québec.....	B10
Extraits du Code civil du Canada.....	B12
Les grands courants philosophiques	B15
L'hédonisme.....	B15
L'éthique déontologique.....	B16
L'existentialisme.....	B16
L'utilitarisme	B17
Le libéralisme	B17
L'éthique de la responsabilité	B18

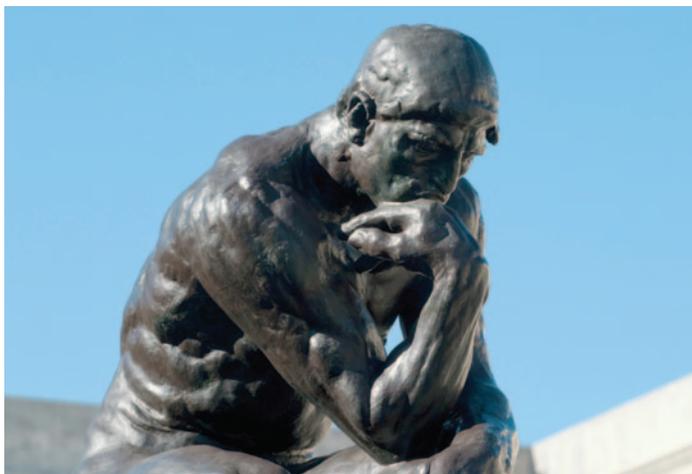
Mieux comprendre la réflexion éthique



Principe moral	Règle morale
Un principe moral est une norme qui définit ce qu'il est nécessaire de faire ou de ne pas faire pour atteindre ce qui est tenu pour le bien. Cette norme est souvent exprimée dans un énoncé très général dont découle un ensemble de règles morales.	Une règle morale est une norme qui spécifie comment appliquer un principe moral dans des situations précises. La règle apparaît généralement plus contraignante et elle s'exprime souvent sous forme d'interdictions.
« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse. »	« Ne tue pas. » « Ne vole pas. » « Il est interdit de s'adresser à autrui de manière volontairement offensante, que ce soit en paroles ou en gestes. »
« Aimez-vous les uns les autres. »	« Il est interdit de tenir ou d'encourager des propos haineux ou discriminatoires. » « Il est défendu d'utiliser la force physique contre qui que ce soit. »
« Agis en vue du plus grand bonheur collectif. »	« Il est interdit de détériorer volontairement le local de classe. »
« Sois honnête. »	« Afin de respecter les droits d'auteurs, l'élève doit indiquer clairement les sources des informations qui sont utilisées dans un travail. »
« Respecte les droits et libertés d'autrui. » « Tout être humain est titulaire de libertés fondamentales telles la liberté d'expression, de conscience et de réunion pacifique. » « Tout être humain a droit au respect professionnel. »	« Il est interdit de faire circuler des informations sur la vie privée des personnes sans leur consentement. »

Les grands courants philosophiques

Que fait le philosophe ? Il réfléchit aux questions les plus fondamentales que se pose l'être humain. Il s'interroge sur des sujets comme la vérité, la liberté, la démocratie ou le sens de la vie et de la mort. L'éthique est un domaine spécialisé de la philosophie qui s'intéresse aux grands principes de la conduite humaine. Ses deux principaux objets d'étude sont la morale et le bonheur. Le texte qui suit présente une brève description de six courants de pensée éthiques et de six philosophes qui y sont associés.



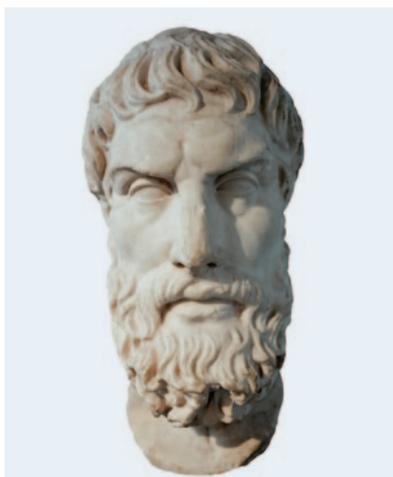
Le penseur, œuvre du sculpteur français Auguste Rodin (1840-1917).

L'hédonisme

Le terme *hédonisme* vient du grec *hedonê*, qui signifie « plaisir ». L'hédonisme est une éthique du plaisir. Il définit le bien par le plaisir et le mal, par la douleur.

Épicure

Épicure (341-270 avant notre ère) fut probablement le philosophe le plus célèbre de l'Antiquité. Il fonda à Athènes sa fameuse école du Jardin, vers 306 avant notre ère. Ouverte aux femmes et à toutes les classes sociales, cette école fonctionnait sur le modèle d'une communauté d'amis. Épicure y mena une vie simple et frugale, et resta célibataire et sans enfants jusqu'à sa mort.



Épicure (341-270 avant notre ère).

Un hédonisme modéré

Épicure professait un hédonisme modéré. Il conseillait de satisfaire avec modération les plaisirs simples et naturels, et il condamnait le luxe, les excès et ce qu'il appelait les *désirs vides*, comme la soif de célébrité, de pouvoir ou de richesse, qui est impossible à combler.

Selon Épicure, il n'y a aucune raison de craindre les dieux, car ils vivent dans un monde à part et ils ne s'intéressent aucunement au sort des humains. Il conseillait aussi de ne pas avoir peur de la mort. Partant de l'idée que toute souffrance suppose des sensations de douleur, il concluait qu'on n'a rien à craindre de la mort, puisqu'on n'a ni sensations ni douleur lorsqu'on est mort.

L'actualité d'Épicure

La pensée d'Épicure trouve un écho dans la culture d'aujourd'hui, car il est un des inspirateurs du mouvement de la simplicité volontaire, qui condamne la surconsommation et le gaspillage, et appelle un retour à une vie simple et naturelle.

Une idée controversée

Épicure préconisait le célibat et l'amitié, car il considérait que le mariage et la vie de famille empêchent l'individu d'atteindre la tranquillité intérieure essentielle au bonheur.

L'éthique déontologique

L'éthique déontologique est une morale du devoir (*déontos* en grec). Elle fonde la morale sur des principes que nous ne devons *jamais* transgresser, peu importe les conséquences.

Kant



Emmanuel Kant (1724-1804).

Emmanuel Kant (1724-1804) est un des plus grands noms de l'histoire de la philosophie. Il mena à Königsberg, en Allemagne, une vie paisible et rationnellement ordonnée, à l'image de sa philosophie. Il faisait chaque jour une promenade d'une heure avec

un tel souci d'exactitude que les gens, en le voyant, savaient exactement l'heure qu'il était!

Deux grands principes

Kant a donné deux versions du principe fondamental de la morale. La première est le principe d'universalisation, qu'il énonce sous forme de questions : « Puis-je vouloir que tout le monde agisse toujours comme moi ? Puis-je vouloir que tout le monde mente ? Puis-je vouloir que personne ne vienne jamais en aide aux autres ? »

La deuxième version est le principe du respect : « Ne traite jamais une personne humaine comme un simple moyen pour arriver à tes fins. » La personne humaine a une dignité qui lui vient de sa liberté et de son autonomie. Toute forme de violence, de chantage ou de manipulation envers une personne viole le principe du respect.

L'actualité de Kant

Kant a souhaité l'avènement d'un organisme international voué à la cause de la paix qui réunirait tous les pays du monde. Il préfigurait ainsi ce qui est devenu, au 20^e siècle, l'Organisation des Nations unies.

Une idée controversée

On a demandé à Kant son avis sur le dilemme moral suivant : « Un homme armé se présente chez vous et vous demande de lui dire où se trouve la personne

qu'il veut tuer. Vous savez où elle se trouve. Devez-vous le lui dire ? » Kant a estimé que oui, car notre *devoir* est de *toujours* dire la vérité.

L'existentialisme

L'existentialisme nie que l'être humain ait une nature prédéterminée. Il conçoit l'être humain comme un être libre qui se définit et s'invente lui-même à travers ses choix.

Sartre

À la fois philosophe et écrivain, Jean-Paul Sartre (1905-1980) fut un personnage fortement médiatisé en raison de ses positions politiques radicales, comme son appui à la révolte étudiante de mai 1968, en France. Il fut le seul écrivain à refuser le prix Nobel de littérature. Ses funérailles ont attiré plus de 50 000 personnes.

Une éthique de la liberté

Sartre voit dans la liberté la caractéristique essentielle de l'être humain. Sur le plan moral, cette liberté signifie qu'il n'y a pas de règles du bien ou du mal immuables et prédéterminées. Il revient à chaque individu de définir par ses choix ce qui est bien et ce qui est mal, et il doit assumer une totale responsabilité à cet égard.

Cette responsabilité est une source d'angoisse qui porte souvent l'individu à se dérober et à attribuer ses actions à des causes extérieures, comme les autres ou les circonstances. Cette fuite de la responsabilité est ce que Sartre appelle la *mauvaise foi*. Son contraire est l'authenticité.

Dans son roman *La nausée*, paru en 1938, Sartre décrit notamment l'angoisse existentielle qui accompagne souvent la réflexion sur l'existence.

« J'étais apparu par hasard, j'existais comme une pierre, une plante, un microbe. Ma vie poussait au petit bonheur et dans tous les sens. Elle m'envoyait parfois des signaux vagues ; d'autres fois, je ne sentais rien qu'un bourdonnement sans conséquence. »

« Donc j'étais tout à l'heure au Jardin public. La racine du marronnier s'enfonçait dans la terre,

La culture religieuse



SOMMAIRE

Mieux comprendre la culture religieuse	B20
Les traditions religieuses	B21
Un dieu, trois religions	B22
Le catholicisme	B23
Le protestantisme et l'anglicanisme	B31
L'orthodoxie	B37
Le judaïsme	B41
Les spiritualités des peuples autochtones du Québec	B47
L'islam	B53
Le bouddhisme	B59
L'hindouisme	B65
Le sikhisme	B70
L'athéisme	B73

Un Dieu, trois religions

Il y a dans le monde trois grandes religions monothéistes : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Ces trois religions se réfèrent en effet au même Dieu unique et universel. Qu'il soit appelé «Yahvé» en hébreu, «Dieu» en français ou «Allah» en arabe, il s'agit du même Tout-Puissant, créateur du monde. C'est pour cette raison que le premier être humain à le reconnaître, Abram ou Abraham ou Ibrahim, est qualifié de «père des croyants». On trouve ainsi la parole de Dieu dans les textes sacrés de ces religions, entre autres dans le TaNaK (judaïsme), la Bible (christianisme) et le Coran (islam).



Jérusalem, en Israël. Les religions juive, chrétienne et musulmane considèrent Jérusalem comme un lieu saint.

Le christianisme au Québec

À son arrivée à Gaspé, en 1534, Jacques Cartier plante une croix. Il manifeste ainsi la double intention de son commanditaire, le roi de France : prendre possession du territoire et l'évangéliser. Des missionnaires accompagnent les premiers groupes de Français en Amérique du Nord pour convertir les populations autochtones. Dès le début, la foi catholique est un des moteurs de la colonisation. La Nouvelle-France est fortement marquée par l'empreinte du catholicisme. Le territoire est divisé en paroisses, où sont construites les premières églises. Des communautés religieuses, principalement des femmes, fondent et dirigent des écoles, des hôpitaux et de nombreux lieux d'entraide. Surtout catholique au début, la colonie a, par la suite, accueilli des chrétiens protestants et des chrétiens orthodoxes. Ensemble, ils ont contribué à développer le territoire. Ces trois visages du christianisme ont d'importants points en commun : ils croient en un même Dieu et en un même Jésus, Fils de Dieu, sauveur du monde. Les trois enseignent l'amour de Dieu et du prochain. Enfin, le baptême et l'eucharistie sont au cœur de leur foi.

La pluralité religieuse

De nos jours, au Québec, la foi se conjugue au pluriel. En effet, sur les 7 millions d'habitants que comptait la province en 2001, 6 712 400 déclaraient appartenir à une religion, de près ou de loin. Le tableau qui

suit fournit les données sur la présence de certaines traditions religieuses au Québec. Dans les pages suivantes, pour chaque tradition religieuse présentée, un tableau fournit les données par région administrative du Québec.

Présence de certaines traditions religieuses au Québec

Traditions religieuses	Population	en %
Catholique	5 939 705	83,36
Protestante	335 595	4,71
Orthodoxe chrétienne	100 370	1,41
Musulmane	108 605	1,52
Juive	89 945	1,26
Bouddhiste	41 430	0,58
Hindoue	24 515	0,34
Sikhe	8 225	0,12
Autres religions	64 000	0,90
Aucune croyance religieuse	413 190	5,80
Total	7 125 580	100,0

Source : D'après les données de l'Institut de la statistique du Québec, recensement 2001.



Le protestantisme et l'anglicanisme

POINTS DE REPÈRE

Fondateurs

Martin Luther est à l'origine du luthérianisme, Henri VIII, de l'anglicanisme et Jean Calvin, du calvinisme.

Texte sacré

La Bible protestante (qui exclut les livres suivants de la Bible catholique : Tobit, Judith, 1 et 2 Maccabées, Sagesse, Ecclésiastique ou Siracide, Baruch et des passages d'Esther et de Daniel).

Lieu sacré

Aucun.

Lieu de culte

Le temple, qui est un simple lieu de rassemblement. Il sert d'endroit où prier et se réunir. Son style est variable, allant de la simple salle communautaire à la *mega-church* (immense cathédrale américaine à la fine pointe de la technologie).

Symbole principal

La Bible.

Nom du divin

Dieu (en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit).

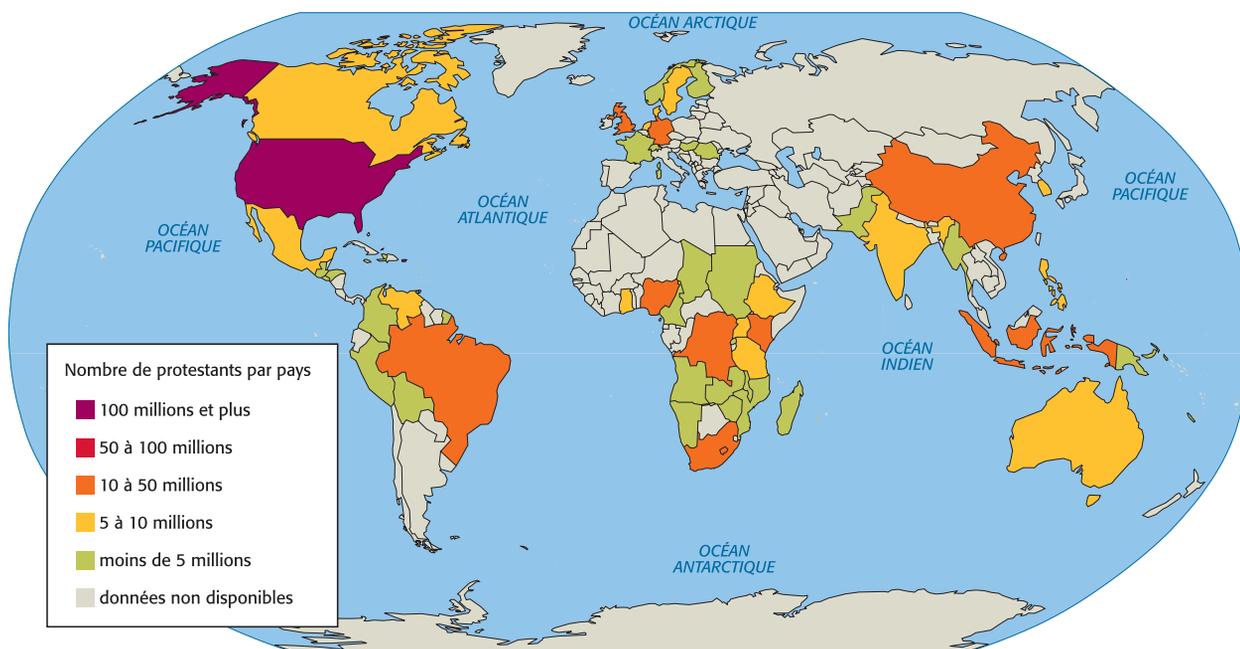
Noms des croyants

Les protestants.

Principales divisions :

- luthérienne, calviniste, anglicane ;
- sous-divisions : adventiste, anabaptiste, baptiste, mennonite, puritaine ou congrégationaliste, presbytérienne, quaker, méthodiste, pentecôtiste.

Le protestantisme et l'anglicanisme dans le monde



Source : *L'atlas des religions : pays par pays, les clés de la géopolitique*, numéro hors-série, co-édition La vie – Le Monde, Paris, 2007, p. 48-49.

Chronologie

1517 Proclamation de la critique du moine allemand Martin Luther en 95 points (les 95 thèses) contre l'Église catholique. Début du protestantisme.

1522 Séparation du prêtre suisse Ulrich Zwingli de l'Église catholique. Zurich devient protestante l'année suivante.

1525 Naissance du mouvement anabaptiste en Suisse.

1534 Fondation de l'Église d'Angleterre (anglicanisme).

1536 Publication en latin de l'*Institution de la religion chrétienne*, doctrine du calvinisme, par le prêtre français Jean Calvin.

1559 Fondation de l'Église presbytérienne en Écosse par John Knox.

1581 Naissance du puritanisme ou congrégationalisme.

v. 1652 Fondation des quakers (Société des Amis) en Angleterre.

1730 Naissance du mouvement méthodiste des frères Wesley. L'organisation de l'Église et l'inauguration du premier lieu de culte ne se firent qu'en 1739.

1865 Fondation de l'Armée du Salut.

1875 Naissance de l'Alliance réformée mondiale, qui réunit divers courants protestants.

Début du 20^e siècle Naissance du pentecôtisme aux États-Unis.

1910 Création du mouvement œcuménique, qui invite à la réunion de tous les chrétiens du monde.

1925 Fondation de l'Église unie du Canada.

1947 Naissance de la Fédération luthérienne mondiale.

2001 Signature de la *Déclaration de Waterloo*, entente signée entre l'Église évangélique luthérienne et l'Église anglicane du Canada, qui vise à réaliser l'unité de « toute l'Église de Dieu ».

Les croyances

On reconnaît généralement cinq croyances communes à toutes les Églises protestantes.

- La foi seule (*sola fides*): seule la croyance en Jésus-Christ est nécessaire au salut.
- L'Écriture seule (*sola Scriptura*): seule la Bible a la plus haute autorité. Ainsi, chaque croyant est invité, avec l'aide du Saint-Esprit, à lire la Bible pour y chercher la volonté de Dieu.
- La grâce seule (*sola gratia*): seul Dieu choisit de donner la foi aux croyants par un acte d'amour mystérieux.
- Dieu seul est sacré (*solī Dei gloria*): rien ni personne d'autre ne mérite les louanges des croyants.
- Seul Jésus-Christ peut amener à Dieu (*solo Christo*). D'après la Bible, tous les croyants sont prophètes, prêtres et rois.

La vie après la mort

Comme dans le catholicisme, il y aura une sorte de sommeil après la mort, avant la résurrection finale avec le Christ. Son retour marquera alors le repos des justes et la fin du monde ici-bas. « Beaucoup de ceux qui dorment dans le sol poussiéreux se réveilleront, ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle. » (Daniel 12, 2)



La cathédrale anglicane Christ Church, au centre-ville de Montréal, est un monument classé historique.

La constitution de l'être humain

Pour Luther, «l'homme tout entier est esprit et chair». Pour lui, l'être humain, esprit et chair, peut décider d'être «chair», c'est-à-dire soumis au mal, ou d'être «esprit», c'est-à-dire tourné vers Dieu.



Statue de Martin Luther (1483-1546), réformateur religieux allemand, située à Dresde, en Allemagne.

L'origine du mal

Pour Luther, le mal est entré dans le monde par Adam, lorsqu'il a désobéi à Dieu. Depuis, tous les êtres humains sont soumis à la «structure du mal», ou à Satan, qui veut posséder l'homme malgré sa bonne volonté.

Comment se libérer du mal

C'est seulement par la foi, reçue de Dieu, que le croyant se sauve du mal. Seule cette foi en Jésus-Christ est nécessaire au salut.

L'organisation

Jésus-Christ demeure le seul chef de l'Église et la Bible a la plus haute autorité. Il n'y a ni pape ni aucun autre chef unique à la tête des protestants. Une grande variété d'organisations caractérise les divisions et les sous-divisions.

La transmission de la foi

En général, elle se fait dans la famille. Toutefois, certaines Églises envoient des missionnaires dans

d'autres pays. La vie quotidienne des croyants doit témoigner du Christ.

La place de la femme

Les femmes protestantes ont été encouragées à jouer différents rôles dans la société selon les époques. Pour Luther, au 16^e siècle, elles devaient savoir lire afin de pouvoir apprendre dans la Bible ce que Dieu attend d'elles. Traditionnellement, les femmes protestantes jouent le rôle d'éducatrices.

Avec le temps, elles s'impliquent dans des œuvres à caractère social. Elles président des associations dans lesquelles, peu à peu, elles défendent elles-mêmes leur place et leur rôle au sein de l'Église et de la société.

Dans certaines Églises protestantes, depuis les années 1960, les femmes, mariées ou non, peuvent devenir pasteures et évêques.



Dans certaines Églises protestantes, les femmes peuvent devenir pasteures ou évêques.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS

Né en Angleterre en 1624, George Fox fonde la Société des Amis vers 1652, car il déplore les abus de l'Église anglicane. À l'époque, sa vision du monde fait de nombreux adeptes en Angleterre. Les *amis* sont avant tout des pacifistes, sans liturgie ni structure, qui prônent l'égalité et l'entraide. Néanmoins, le gouvernement craint que ce mouvement veuille le renverser et emprisonne Fox à plusieurs reprises. Surnommés les *quakers* («trembleurs»), plusieurs *amis*, persécutés dans leur pays, trouvent refuge en Amérique, où ils créent, avec William Penn à leur tête, la colonie de Pennsylvanie. Les comités anglais et américains de secours international des quakers reçoivent, en 1947, le prix Nobel de la paix. De leurs rangs proviennent également des fondateurs du mouvement écologiste Greenpeace et de l'organisme humanitaire OXFAM.

Les rites

La Cène

Le dimanche, jour de repos et de prière, la majorité des protestants se regroupe pour célébrer le sacrement de la Cène en communiant au pain et au vin.



La Cène. Le dernier repas de Jésus avec ses disciples est un des fondements des Églises chrétiennes.

Le baptême

Le baptême est l'autre sacrement. Il peut être administré à la naissance ou à l'âge adulte.

La confession

Les protestants pratiquent le rite de la confession, qu'ils ne considèrent pas comme un sacrement.

Le mariage

Le mariage n'est pas un sacrement. En général, le divorce est permis.

La mort

Il n'y a pas de délai précis pour célébrer les funérailles. On peut disposer du corps de deux manières : soit par l'incinération, soit par l'inhumation. Il n'y a pas de toilette rituelle du corps. Les funérailles ont lieu à l'église.

Les principales fêtes

Elles rappellent les moments importants de la vie du Christ.

Pâques

Cette fête, précédée du carême, période de pénitence qui comprend la Semaine sainte (entre le 22 mars et le 25 avril), rappelle la crucifixion et la résurrection de Jésus-Christ.

La Pentecôte

Célébrée le septième dimanche après Pâques, cette fête commémore le don de l'Esprit-Saint aux apôtres.

Noël

Cette fête, célébrée le 25 décembre, commémore la naissance de Jésus.

L'Épiphanie

Le jour des Rois, le 6 janvier, rappelle que Jésus s'est manifesté aux Rois mages, donc au monde.

LA DÉCLARATION DE WATERLOO

En 2001, l'Église évangélique luthérienne du Canada et l'Église anglicane du Canada ont mis fin à leurs anciennes divisions. Elles ont signé un accord à Waterloo, en Ontario, afin d'établir ce qu'elles appellent une *pleine communion*. Les deux Églises en sont venues à cette entente car elles considèrent qu'elles partagent le même héritage catholique, la même foi et la même spiritualité. Elles disent toutes deux prêcher la vraie Parole de Dieu et administrer les sacrements en suivant les ordres du Christ. Selon la *Déclaration de Waterloo*, chaque Église reconnaît l'autorité des évêques de l'autre Église. Chaque prêtre peut célébrer l'office dans l'une ou l'autre des Églises. Les deux Églises restent cependant distinctes et gardent leur propre autonomie.

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX 2011

En 2011, le prix Nobel de la paix a été décerné à trois femmes: la journaliste yéménite Tawakkol Karman, la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf et la militante libérienne Leymah Gbowee. Le prix leur a été remis afin de récompenser leur lutte non violente pour la sécurité des femmes et leur droit de participer à l'élaboration d'initiatives pour la paix. Pour sa part, la travailleuse sociale Leymah Gbowee est à la source d'un vaste mouvement interreligieux pour la paix réunissant des femmes chrétiennes et musulmanes. Ce mouvement a contribué à mettre un terme à la guerre civile au Libéria. Chez Leymah Gbowee, la foi a joué un rôle important. De confession protestante luthérienne, cette militante pacifiste affirme: «La foi est au centre de tout ce que je fais. Je me revendique comme chrétienne, c'est le cœur de mon identité. Ce que je fais, chaque jour, est un travail pour Dieu.»



Leymah Gbowee (1972-).

Les normes et les règles

Les principes moraux

«Ainsi, tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux: c'est la Loi et les Prophètes.» (Matthieu 7, 12)

«N'ayez aucune dette envers qui que ce soit, sinon celle de vous aimer les uns les autres; car celui qui aime son prochain a pleinement accompli la loi.» (Romains 13, 8)

Les règles morales

Les 10 commandements.

Les règles alimentaires

En général, aucune.

Les règles vestimentaires

Dans la majorité des Églises, aucune.

Les règles médicales

Aucune contre-indication aux dons de sang, d'organes ou du corps. En général, l'utilisation de méthodes contraceptives est acceptée, surtout pour les couples mariés, et l'avortement est permis, même si on le considère comme grave. On suggère d'avoir préalablement l'avis de son pasteur. Les protestants s'opposent généralement à l'euthanasie.

PORTRAIT



Elizabeth Cady Stanton (1815-1902).

Elizabeth Cady Stanton

Née aux États-Unis en 1815, Elizabeth Cady Stanton est une pionnière de la lutte pour les droits des femmes. Anglicane, elle est une des rares femmes à avoir contesté l'image de la femme dans la Bible. Selon elle, les interprétations de la Bible faites par les Églises limitent le progrès des femmes et encouragent leur soumission. En 1895, Elizabeth Cady Stanton a publié, avec d'autres femmes, la *Bible de la femme* (*The Woman's Bible*) dans le but de souligner le peu de place accordé aux femmes dans la Bible et de corriger des interprétations qu'elles jugeaient injustes à l'égard des femmes. Ce livre est une des premières remises en question féministes de l'héritage chrétien au sujet des femmes. Les autorités religieuses ne l'ont jamais considéré comme une étude biblique sérieuse, mais ce livre connut néanmoins du succès.

Le protestantisme et l'anglicanisme au Québec

Dès le début de la colonie, la Nouvelle-France comptait quelques protestants français dans le commerce des fourrures. Cependant, en 1627, le roi de France ordonna l'expulsion de tous les non-catholiques de la colonie. Avec l'avènement du Régime britannique, les anglicans et d'autres protestants arrivèrent en nombre significatif et on vit l'apparition des premières églises.



La cathédrale anglicane Holy Trinity, à Québec.

Répartition des protestants au Québec par régions en 2001

Régions administratives	Population totale	Population protestante	en %
01 Bas-Saint-Laurent	195 545	1 730	0,88
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	274 315	2 485	0,91
03 Capitale-Nationale	628 515	8 015	1,28
04 Mauricie	249 705	3 595	1,44
05 Estrie	279 705	17 300	6,19
06 Montréal	1 782 830	143 785	8,06
07 Outaouais	312 820	20 610	6,59
08 Abitibi-Témiscamingue	144 355	2 635	1,83
09 Côte-Nord	96 895	3 630	3,75
10 Nord-du-Québec	38 495	19 370	50,32
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	95 465	4 945	5,18
12 Chaudière-Appalaches	376 575	4 555	1,21
13 Laval	339 000	11 210	3,31
14 Lanaudière	383 340	6 980	1,82
15 Laurentides	454 525	16 260	3,58
16 Montérégie	1 260 150	64 460	5,12
17 Centre-du-Québec	213 345	4 030	1,89
Le Québec	7 125 580	335 595	4,71

Source : D'après les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, recensement 2001.

Chronologie du protestantisme et de l'anglicanisme au Québec

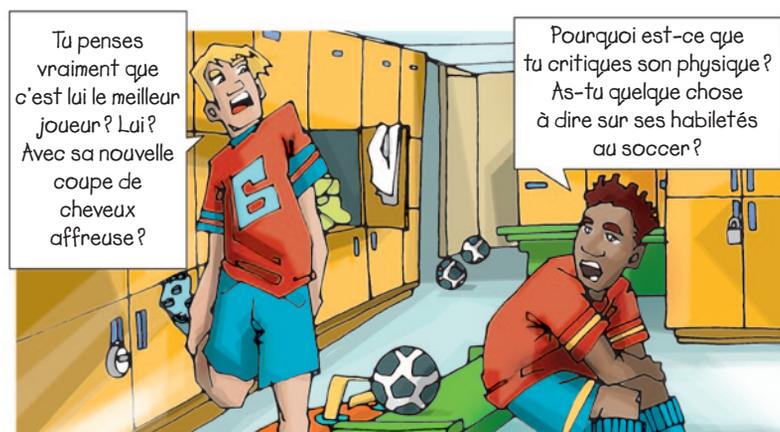
- 1541** Participation des protestants français (huguenots) au commerce de la fourrure en Nouvelle-France.
- 1627** Exclusion des non-catholiques de la colonie par ordre du roi de France.
- 1684** Conversion obligatoire au catholicisme pour les protestants qui veulent s'établir dans la colonie.
- 1759** Premiers groupes de presbytériens à Québec.
- 1760** Premier service anglican, célébré à Montréal.
- 1786** Premières populations méthodistes et presbytériennes à Montréal.
- 19^e siècle** Arrivée des missionnaires méthodistes et baptistes venus évangéliser les immigrants anglais. Des missionnaires français et suisses feront aussi le voyage pour convertir les habitants francophones.
- 1804** Inauguration de la première cathédrale anglicane hors des îles Britanniques : la cathédrale anglicane Holy Trinity, à Québec.
- 1835** Fondation de la première église protestante francophone au Québec.
- 1881** On compte 530 églises protestantes au Québec.
- 20^e siècle** Nombreux au début du 20^e siècle, les franco-protestants ont depuis connu un déclin démographique.
- 21^e siècle** Croissance rapide du nombre de protestants évangéliques.

Les procédés susceptibles d'entraver le dialogue

Les procédés susceptibles d'entraver le dialogue sont des raisonnements qui font obstacle à l'élaboration d'un point de vue rigoureux. Ces raisonnements peuvent être faits de bonne foi. Cependant, ces procédés peuvent être utilisés de façon consciente pour tromper un interlocuteur ou une interlocutrice.

1 La généralisation abusive

La généralisation abusive consiste à tirer une conclusion générale à partir d'un seul cas ou de quelques cas isolés, sans vérifier si ce ou ces cas suffisent pour en arriver à cette conclusion.



2 L'attaque personnelle

L'attaque personnelle consiste à critiquer un aspect d'une personne qui n'a pas de rapport avec les arguments ou avec la situation à évaluer.

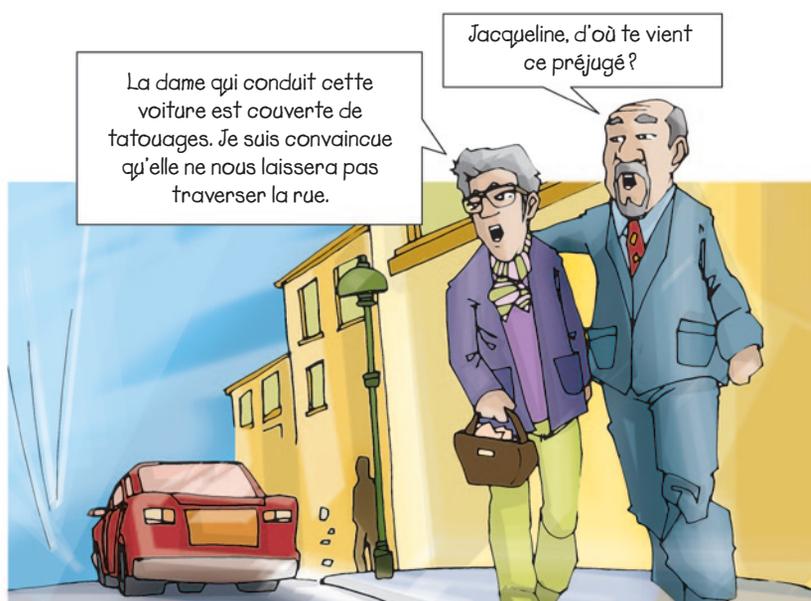
3 L'appel au clan

L'appel au clan consiste à utiliser comme argument l'opinion d'un groupe de personnes qu'on juge estimables.



4 L'appel à la popularité

L'appel à la popularité consiste à affirmer qu'une chose est vraie, bonne ou acceptable uniquement parce qu'un grand nombre de personnes le disent.



5 L'appel au préjugé

L'appel au préjugé consiste à utiliser un argument basé sur une opinion préconçue souvent bien personnelle, une idée toute faite, favorable ou défavorable.

6 L'appel au stéréotype

L'appel au stéréotype consiste à faire appel à des croyances partagées qui concernent des comportements ou des traits de personnalité d'un groupe de personnes, sans tenir compte des singularités de chacune de ces personnes. Cette image est généralement négative et basée sur des renseignements faux ou incomplets.



7 L'argument d'autorité

Utiliser un argument d'autorité consiste à faire appel incorrectement à une personne en position d'autorité pour appuyer un argument. Il peut s'agir d'évoquer le prestige d'une personnalité plutôt que de mentionner ses arguments ou de se référer à un expert qui se prononce sur un sujet extérieur à son domaine d'expertise.

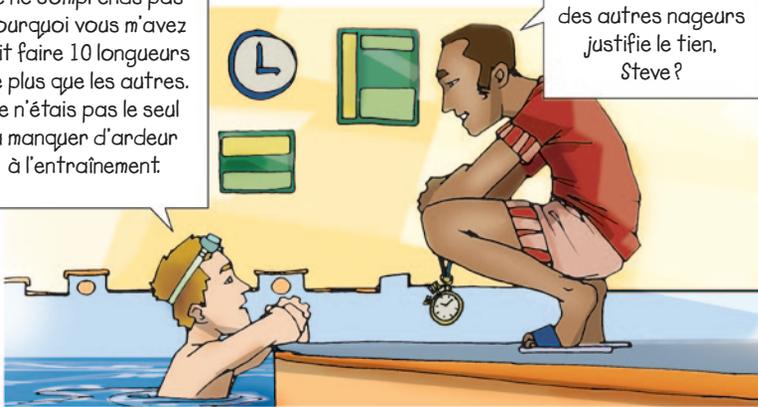
Tu devrais prendre un plat végétarien. C'est meilleur pour la santé. Hier encore, je l'ai entendu dire par un ami de ma mère qui a un doctorat.

Il a un doctorat dans quel domaine ? Ce n'est pas parce qu'une personne est reconnue dans son domaine qu'elle est compétente en tout !



Je ne comprends pas pourquoi vous m'avez fait faire 10 longueurs de plus que les autres. Je n'étais pas le seul à manquer d'ardeur à l'entraînement.

Est-ce que le relâchement des autres nageurs justifie le tien, Steve ?



8 La double faute

La double faute consiste à justifier une faute en affirmant que d'autres personnes l'ont commise.

Je ne comprends pas ceux qui aiment faire du camping. Qu'y a-t-il de si plaisant à dormir par terre, au froid, sous la pluie, parmi les ours ?

Maman, le camping se déroule-t-il nécessairement dans ces conditions ?



9 La caricature

La caricature déforme la pensée ou la position de quelqu'un en les représentant de manière simplifiée ou exagérée.

Apprendre, toujours

Membre du groupe Pearson Education, nous faisons partie d'un remarquable réseau d'auteurs et de spécialistes de l'enseignement. Pour nous, Apprendre, toujours est plus qu'un slogan. C'est l'expression de notre mission auprès des différents acteurs du monde de l'éducation.

L'équipe Pearson ERPI partage une vision commune: avoir un impact positif et mesurable sur la vie d'une personne grâce à l'apprentissage. Nos publications imprimées et numériques s'appuient sur une expérience pédagogique plus que jamais branchée sur la réussite!

Nous croyons en l'éducation: pour tous, sous toutes ses formes et dans un style adapté à chaque individu. Ces dernières années, vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier l'évolution du matériel éducatif Pearson ERPI. De l'imprimé au numérique, la finalité demeure la même pour nous: Apprendre, toujours.

Composantes de la collection *Vivre ensemble*

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE – 2^e CYCLE DU SECONDAIRE

ÉLÈVE		
4 ^e SECONDAIRE	Cahier de savoirs et d'activités	I3303
	Cahier de savoirs et d'activités avec eText abonnement 12 mois	I3304
	eText abonnement 12 mois	A36018
5 ^e SECONDAIRE	Cahier de savoirs et d'activités	I3305
	Cahier de savoirs et d'activités avec eText abonnement 12 mois	I3307
	eText abonnement 12 mois	A36024
ENSEIGNANT		
4 ^e SECONDAIRE	eText abonnement 12 mois	B36020
	eText abonnement 36 mois	B36021
5 ^e SECONDAIRE	eText abonnement 12 mois	B36026
	eText abonnement 36 mois	B36027

www.pearsonerpi.com/secondaire

I3305

